

**CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU  
GRAND NORD DE L'ONTARIO**

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE  
PAR VIDÉOCONFÉRENCE**

**SALLE DU CONSEIL  
296, RUE VAN HORNE  
SUDBURY**

**LE MERCREDI 23 JANVIER 2013**

**À 19 h 30**

**ORDRE DU JOUR**

*Prière de communiquer avec la secrétaire du Conseil avant la réunion si vous désirez soulever une question d'ordre d'information.*

- A. DÉCLARATIONS : QUESTIONS PÉCUNIAIRES \*Présidence
- B. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR \*Présidence
- C. QUESTIONS DISCUTÉES ANTÉRIEUREMENT \*Présidence
1. Approbation du procès-verbal des assemblées antérieures du Conseil  
*(Annexes : C.1.a, C.1.b)*
- D. RAPPORT DÉCOULANT DES ASSEMBLÉES DU COMITÉ PLÉNIER
- E. DÉLÉGATION \*P.Riopel
- F. QUESTIONS NOUVELLES
1. AFFAIRES \*A.Gélinas
- a) Budget révisé 2012-2013 ➤ *(Annexe F.1.a.) ➤ à remettre sur place*
- b) Processus budgétaire 2013-2014 *(Annexe F.1.b)* \*A.Gélinas
2. INSTALLATIONS
3. ÉDUCATION
- a) Reconnaissance des employés du Conseil : \*Présidence/  
➤ M. Michel Villeneuve – É.s. Cité-Supérieure P.Riopel
- b) Dossier pédagogique
- c) Sorties éducatives *(Annexe F.3.c., le cas échéant)* \*M.Gauthier  
/P.Riopel

## CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

O.J. – Assemblée régulière  
Le mercredi 23 janvier 2013 – VIDÉOCONFÉRENCE

Page 2

### F. QUESTIONS NOUVELLES (suite)

#### 3. ÉDUCATION (suite)

d) Comités d'admission

\*M.Gauthier  
/P.Riopel

e) Calendriers scolaires 2013-2014 -- Ébauches  
*Annexe F.3.e.1.a. Option 1 (Sudbury et Algoma)*  
*Annexe F.3.e.1.b. Option 2 (Sudbury et Algoma)*

\*P.Riopel

*Annexe F.3.e.2.a. Option 1 (Superior-Greenstone)*  
*Annexe F.3.e.2.b. Option 2 (Superior-Greenstone)*

f) Rapport annuel 2011 de la direction de l'éducation  
*Annexe F.3.f. ➤ à suivre par courriel*

\*P.Riopel

#### 4. RÉVISION DES LIGNES DE CONDUITE

a) a) B-015 – Reconnaissance des acquis (*Annexe F.4.a. et Annexe F.4.a.i.*)

\*P.Riopel

### G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION

#### 1. i) ACÉPO

➤ Assemblée générale : du 31 janvier au 2 février 2013

➤ Cotisation annuelle 2013-2014

#### ii) FNCSE

#### iii) RAPPORT – ÉLÈVE-CONSEILLÈRE/ÉLÈVE-CONSEILLER

*(Annexe G.1.iii.a. et Annexe G.1.iii.b.) ➤ à suivre*

#### iv) RAPPORT DES COMITÉS

a) Comité chargé de l'éducation de l'enfance en difficulté (CCED)

#### v) REMARQUES DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

#### vi) DEMANDE(S) SOUMISE(S) PAR LES MEMBRES DU CSPGNO POUR OBTENIR UN CONGÉ D'ABSENCE

### H. RENSEIGNEMENTS

#### 1. EFFECTIFS SCOLAIRES (*Annexe H.1.*)

## CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

O.J. – Assemblée régulière  
Le mercredi 23 janvier 2013 – VIDÉOCONFÉRENCE

Page 3

---

### H. RENSEIGNEMENTS (suite)

#### 2. CORRESPONDANCE

- a) Lettre de la part de M. David K. Thomas, directeur de l'éducation du Upper Canada District School Board, à l'attention de l'honorable Laurel Broten, ministre de l'Éducation, lui demandant de résilier le règlement 274/12 sur les pratiques d'embauche (*Annexe H.2.a*)
- b) Lettre de la part de Mme Carol Bryden, présidente du St. Clair Catholic DSB, et de M. John Van Heck, président du Comité consultatif de l'éducation de l'enfance en difficulté du St. Clair Catholic DSB, à l'attention de l'honorable Laurel Broten, portant sur le perfectionnement professionnel en matière de l'enfance en difficulté (*Annexe H.2.b*)

### I. ASSEMBLÉES ULTÉRIEURES

Le mercredi 20 février 2013 : VIDÉOCONFÉRENCE

### J. LEVÉE DE LA SÉANCE

**OJ-R-23-JANVIER 2013**

\\bureau4\foyer\$fenton\Mes documents!\Réunions Électroniques\2013\23 janvier Rég\OJ Rég 23 JANVIER 2013.doc

**CONSEIL SCOLAIRE DU DISTRICT DU**  
**GRAND NORD DE L'ONTARIO**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE D'ORGANISATION**

TENUE

DANS LA SALLE DU CONSEIL

**296, RUE VAN HORNE**  
**À SUDBURY**

**LE SAMEDI 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2012**

**À 9 h**

---

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Jean-Marc Aubin  
Robert Boileau  
Josée Bouchard  
Anik Charron  
Mélany Courty  
Anne-Marie Gélineault  
Claude Giroux  
Raymond Labrecque  
Françoise Monette  
Suzanne Nolin  
Donald Pitre  
Louise Primeau

Bi wei Jing, élève-conseillère  
Anthony Girard, élève-conseiller

**MEMBRES DE  
L'ADMINISTRATION:**

Pierre Riopel, directeur de l'éducation

Lynn Fenton, secrétaire-archiviste  
Marc Gauthier, surintendant  
Alain Gélinas, surintendant des Affaires

**MEMBRES ABSENTS :**

Carole Audet, directrice des Ressources humaines  
Carole Dubé, directrice des Communications et agente de liaison

1. **ÉLECTION D'UNE PRÉSIDENTE**

Présentation des mises en candidature.

M. Claude Giroux a soumis le nom de M. Jean-Marc Aubin et Mme Josée Bouchard a appuyé la nomination. 4

## CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

P.V. – Assemblée d'organisation  
Le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2012– SUDBURY

Page2

### 1. ÉLECTION D'UNE PRÉSIDENTE (suite)

M. Jean-Marc Aubin a accepté d'être candidat à la présidence.

N'ayant pas d'autres candidatures à la présidence, M. Pierre Riopel, directeur de l'éducation, a déclaré les nominations closes.

#### 1.1 **Proposition 12-ORG001** – Claude Giroux et Josée Bouchard

Que M. Jean-Marc Aubin soit élu par acclamation à la présidence du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario.

**ADOPTÉE**

### 2. REMARQUES DE LA PART DE LA PRÉSIDENTE NOUVELLEMENT ÉLUE

M. Jean-Marc Aubin a déclaré qu'il assume son rôle de présidence avec beaucoup de fierté et a remercié les conseillères et conseillers scolaires de la confiance qu'ils témoignent à son égard.

### 3. ÉLECTION D'UNE VICE-PRÉSIDENTE

Présentation des mises en candidature.

Mme Anne-Marie Gélinault a soumis le nom de M. Claude Giroux et Mme Josée Bouchard a appuyé la nomination.

N'ayant pas d'autres candidatures à la vice-présidence, M. Jean-Marc Aubin, président, a déclaré les nominations closes.

#### 3.1 **Proposition 12-ORG002** – Anne-Marie Gélinault et Josée Bouchard

Que M. Claude Giroux soit élu par acclamation à la vice-présidence du Conseil scolaire du district du Grand Nord de l'Ontario.

**ADOPTÉE**

### 4. COMPOSITION DES DIVERS COMITÉS ET NOMINATION DES MEMBRES AUX DIVERS COMITÉS DU CONSEIL

*On a demandé aux conseillers et conseillères scolaires de soumettre le nom des membres qui aimeraient faire partie des comités du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario. Les conseillères et conseillers scolaires sont tombés d'accord pour que la membriété des divers comités demeure statu quo.*

#### 4.1 **Proposition 12-ORG003** – Françoise Monette et Robert Boileau

Que la membriété des divers comités du Conseil soit approuvée.

**ADOPTÉE**

## CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

P.V. – Assemblée d'organisation  
Le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2012– SUDBURY

Page3

5. NOMINATION DE DEUX DÉLÉGUÉ.E.S POUR L'ASSOCIATION DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS DES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'ONTARIO (ACÉPO)

Mme Josée Bouchard a soumis le nom de Mme Anne-Marie Gelineault et M. Claude Giroux a appuyé la nomination.

M. Claude Giroux a soumis le nom de M. Raymond Labrecque comme remplaçant et Mme Mélanie Courty a appuyé la nomination.

5.1 **Proposition 12-ORG004** – Josée Bouchard et Claude Giroux

Que Mme Anne-Marie Gelineault et le président soient nommés délégués du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario auprès de l'Association des conseillères et des conseillers des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO) et que M. Raymond Labrecque soit nommé à titre de remplaçant.

**ADOPTÉE**

6. RÉSOLUTION D'EMPRUNT

6.1. **Proposition 12-ORG005** – Louise Primeau et Suzanne Nolin

IL EST ALORS DÉCIDÉ QUE :

- 1.a) l'on permette, par les présentes, à la présidence et au trésorier d'emprunter de temps en temps de l'argent au nom du Conseil, empruntant de l'institution financière du Conseil une(des) somme(s) sous forme de billet, somme(s) qui, dans l'ensemble, ne dépassera(dépasseront) pas QUATRE MILLIONS DE DOLLARS (4 000 000 \$) en vue de payer les dépenses actuelles du Conseil jusqu'à ce qu'il reçoive les recettes courantes et que l'on permette également à la présidence et au trésorier de donner à l'institution financière, au nom du Conseil, un(des) billet(s) portant le sceau du Conseil puis dûment signé(s) par la présidence et par le trésorier pour les sommes d'argent empruntées selon le taux d'intérêt qui sera fixé ;
- b) l'on permette, par les présentes, au surintendant des Affaires d'emprunter, de temps à autre, de l'argent au nom du Conseil, empruntant de l'institution financière du Conseil une (des) somme(s) qui, dans l'ensemble, ne dépassera pas 50 000 \$ en vue de payer l'achat d'équipement.
2. l'on permette et que l'on demande, par les présentes, au SURINTENDANT DES AFFAIRES du Conseil de porter en diminution de toute somme empruntée telle que mentionnée ci-dessus, ainsi que tout intérêt qui en découle, en employant toutes les sommes d'argent dont se composent les recettes courantes du Conseil, recettes reçues ultérieurement.

**ADOPTÉE**

**CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO**

**P.V. – Assemblée d'organisation  
Le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2012– SUDBURY**

**Page4**

---

7. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**Proposition 12-ORG006** -- Claude Giroux et Josée Bouchard  
Que nous levions l'assemblée d'organisation maintenant à 9 h 17.

**ADOPTÉE**

---

Jean-Marc Aubin, président

---

Pierre Riopel , directeur de l'éducation et secrétaire

**PV-ORG-01-DÉC-2012**

\\bureau4\foyer\$\fenton\Mes documents\!Réunions Électroniques\2012\Rég 1 déc ORG\PV 1 décembre 12 PV Org.doc

**CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU  
GRAND NORD DE L'ONTARIO**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**

**SALLE DU CONSEIL  
296, RUE VAN HORNE  
SUDBURY**

**LE SAMEDI 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2012  
À 11 h 05**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Jean-Marc Aubin  
Robert Boileau  
Josée Bouchard  
Anik Charron  
Mélany Courty  
Anne-Marie Gélineault  
Claude Giroux  
Raymond Labrecque  
Françoise Monette  
Suzanne Nolin  
Donald Pitre  
Louise Primeau

Bi wei Jing, élève-conseillère  
Anthony Girard, élève-conseiller

**MEMBRES DE  
L'ADMINISTRATION:**

Pierre Riopel, directeur de l'éducation  
Lynn Fenton, secrétaire-archiviste  
Marc Gauthier, surintendant  
Alain Gélinas, surintendant des Affaires

**MEMBRES ABSENTS :**

Carole Audet, directrice des Ressources humaines  
Carole Dubé, directrice des Communications et agente de liaison

**AUTRES :**

Gabrielle Lemieux, AEFO

A. **DÉCLARATIONS : QUESTIONS PÉCUNIAIRES**

B. **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Proposition 12-R145** – Mélanie Courty et Robert Boileau

Que l'ordre du jour de l'assemblée régulière du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario tenue à Sudbury *le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2012* soit approuvé.

**ADOPTÉE**

**C. QUESTIONS DISCUTÉES ANTÉRIEUREMENT**

**1. Approbation du procès-verbal des assemblées antérieures du Conseil**

**Proposition 12-R146** – Anne-Marie Gélineault et Louise Primeau

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario ayant eu lieu *par vidéoconférence* le mardi 30 octobre 2012 soit approuvé.

**ADOPTÉE**

**D. RAPPORT DÉCOULANT DES ASSEMBLÉES DU COMITÉ PLÉNIER**

**Proposition 12-R147** – Raymond Labrecque et Claude Giroux

Que le Conseil approuve d'agrandir l'É.p. de la Découverte, sous réserve d'approbation du ministère de l'Éducation.

**ADOPTÉE**

**Proposition 12-R148** – Claude Giroux et Robert Boileau

Que le Conseil approuve de puiser dans ses réserves pour combler le manque à gagner, sous réserve d'approbation du ministère de l'Éducation.

**ADOPTÉE**

**E. DÉLÉGATION**

**F. QUESTIONS NOUVELLES**

u

**1. AFFAIRES**

**a) États financiers 2011-2012**

**Proposition 12-R149** – Anne-Marie Gélineault et Josée Bouchard

Que les états financiers pour l'exercice terminé le 31 août 2012 soient approuvés tels que présentés.

**ADOPTÉE**

**2. INSTALLATIONS**

**a) Permis d'utilisation des locaux de l'É.s. Macdonald-Cartier**

**Proposition 12-R150** – Françoise Monette et Suzanne Nolin

Que l'on accorde un permis d'utilisation des installations scolaires de l'É.s. Macdonald-Cartier au Contact interculturel francophone de Sudbury pour une activité ayant lieu le 8 décembre 2012.

**ADOPTÉE**

F. **QUESTIONS NOUVELLES** (suite)

2. **INSTALLATIONS** (suite)

- b) Permis d'utilisation des locaux de l'É.s. l'Orée des Bois

**Proposition 12-R151** – Josée Bouchard et Mélanie Courty

Que l'on accorde un permis d'utilisation des installations scolaires de l'É.s. l'Orée des Bois à Prodigy/Golden Goose pour une activité ayant lieu le 8 décembre 2012.

**ADOPTÉE**

- c) Permis d'utilisation des locaux de l'É.s. L'Orée des Bois

**Proposition 12-R152** – Josée Bouchard et Louise Primeau

Que l'on accorde un permis d'utilisation des installations scolaires de l'É.s. l'Orée des Bois à Marie-Julie Chabot et à Lise Croft pour une activité ayant lieu le 26 décembre 2012.

**ADOPTÉE**

- d) Permis d'utilisation des locaux de l'É.s. Château-Jeunesse

**Proposition 12-R153** – Anne-Marie Gélinault et Claude Giroux

Que l'on accorde un permis d'utilisation des installations scolaires de l'É.s. Château-Jeunesse à Brent Henley pour une activité ayant lieu le 29 décembre 2012.

**ADOPTÉE**

- e) Permis d'utilisation des locaux de l'É.s. Château-Jeunesse

**Proposition 12-R154** – Josée Bouchard et Anne-Marie Gélinault

Que l'on accorde un permis d'utilisation des installations scolaires de l'É.s. Château-Jeunesse au Club des Francophones de Longlac pour une activité ayant lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2012.

**ADOPTÉE**

3. **ÉDUCATION**

- a) Reconnaissance des employés du Conseil

Le 17 octobre 2012, un nouveau sentier pédestre à Coniston a été nommé en l'honneur de M. Jean Tellier qui en est le parrain. C'est avec regret que l'on annonce aux conseillères et conseillers scolaires que M. Tellier, enseignant retraité de l'É.s. Hanmer, est décédé cette semaine.

- b) Dossier pédagogique : 4<sup>e</sup> Dimension

M. Marc Gauthier, surintendant, a présenté le dossier pédagogique, 4<sup>e</sup> Dimension, en <sup>10</sup> précisant d'abord qu'il s'agit d'un programme spécialisé en sciences, en

F. **QUESTIONS NOUVELLES** (suite)

3. **ÉDUCATION** (suite)

b) Dossier pédagogique : 4<sup>e</sup> Dimension (suite)

mathématiques et en technologie offert à l'É.s. Macdonald-Cartier. Le programme a comme objectif de développer, chez les élèves, des habiletés en résolution de problèmes qui permettent de relever des défis dans le domaine de la santé, du génie, de la technologie et de la communication, de l'informatique, des affaires et de l'environnement.

Afin de mieux comprendre les exigences du programme, les conseillères et conseillers scolaires ont été mis au défi. On leur a demandé de résoudre deux questions de mathématiques et de construire, en se servant du matériel fourni dans un sac, la structure la plus haute possible capable de supporter le plus de poids possible.

c) Sorties éducatives

**Proposition 12-R155** – Suzanne Nolin et Robert Boileau

Que le rapport « Sorties éducatives » en date du 1<sup>er</sup> décembre 2012 soit reçu.

**ADOPTÉE**

d) Comités d'admission

e) Forum des élèves – Mise à jour

Le 2<sup>e</sup> Forum des élèves a eu lieu à l'É.s. Villa Française des Jeunes du 14 au 16 novembre 2012. Les élèves représentants des huit écoles secondaires du Conseil se sont rassemblés pour partager leurs idées et pour se faire entendre pendant les activités de « La voix des élèves ».

Parmi les nombreux sujets ayant fait l'objet de discussions figurent les activités humanitaires suivantes :

i) Campagne « We Create Change » : Campagne visant à encourager les communautés scolaires à faire un don de toutes leurs pièces de 0,01\$, laquelle coïncide avec le retrait du sou noir en février 2013. L'argent amassé contribuera à faciliter l'accès à l'eau potable dans les pays en voie de développement. Le Conseil participe à cette campagne. Au palier élémentaire, le projet porte le nom « SUPER HÉR-EAU DU GNO » et au palier secondaire, « UNIS POUR LE CHANGEMENT ».

ii) Campagne des T-Shirts roses : Campagne visant à démarquer la solidarité contre le harcèlement et l'intimidation. La journée officielle « T-Shirt rose » est fixée au 28 février. Les élèves sont encouragés à faire une présentation à cet effet dans leurs écoles respectives.

F.

**QUESTIONS NOUVELLES** (suite)

3. **ÉDUCATION** (suite)

e) Forum des élèves – Mise à jour (suite)

iii) Campagne « We Day » : Cette campagne s'insère dans le cadre de l'événement annuel « Free The Children » et rassemble des milliers de jeunes et membres des communautés scolaires ainsi que des vedettes, des musiciens et des héros dans le but de poser des gestes qui font une différence à l'échelle locale et globale.

La journée nationale « We Day » sera célébrée le 29 avril 2013 dans le Centre sportif Robert Guertin à Ottawa/Gatineau. Ceux et celles qui ne pourront pas se rendre auront l'occasion d'y participer par webémission.

4. **RÉVISION DES LIGNES DE CONDUITE**

a) C-002 – Collecte de fonds

**Proposition 12-R156** – Françoise Monette et Mélanie Courty  
Que l'ébauche de la ligne de conduite C-002, *Collecte de fonds*, ainsi que la directive administrative connexe soient adoptées telles que modifiées.

**ADOPTÉE**

b) B-029 – Évaluation et communication du rendement des élèves

**Proposition 12-R157** – Claude Giroux et Françoise Monette  
Que l'ébauche de la ligne de conduite B-029, *Évaluation et communication du rendement des élèves*, ainsi que la directive administrative connexe soient adoptées.

**ADOPTÉE**

G. **RAPPORT DE REPRÉSENTATION**

1. i) **ACÉPO**

➤ Assemblée générale : du 31 janvier au 2 février 2013

ii) **FNCSF**

iii) **RAPPORT – ÉLÈVE-CONSEILLÈRE/ÉLÈVE-CONSEILLER**

**Proposition 12-R158** – Claude Giroux et Françoise Monette  
Que les rapports des élèves-conseillers en date du 1<sup>er</sup> décembre 2012 soient reçus.

**ADOPTÉE**  
12

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION (suite)

iv) RAPPORT DES COMITÉS

a) Comité chargé de l'éducation de l'enfance en difficulté (CCED)

Les membres du CCED se sont rencontrés le lundi 12 novembre en vue de discuter des sujets suivants :

- a) Le gouvernement ontarien a annoncé des compressions budgétaires quant au financement des services spéciaux à domicile que reçoivent les jeunes souffrant de déficience mentale. Quand ces élèves atteindront l'âge de 18 ans, le financement sera retiré et leurs noms seront ajoutés à une liste d'attente pour obtenir un autre type de financement. Il y a présentement 4 000 noms sur la liste d'attente.

Les membres du CCED ont proposé d'envoyer une lettre aux membres du gouvernement ontarien exprimant leurs préoccupations quant au changement de financement des services à domicile pour les personnes âgées de 18 ans et plus souffrant de déficience mentale.

- b) Résultats du dépistage précoce : L'utilisation de l'inventaire des préalables à l'apprentissage scolaire permet de dépister, très tôt, des troubles d'apprentissage chez les élèves de la maternelle et du jardin d'enfants. Par conséquent, il est possible de corriger ces troubles grâce à des interventions stratégiques de la part des enseignants et des intervenants.
- c) Résultats de l'OQRE : Les résultats obtenus par les élèves du CSPGNO aux tests des cycles primaire/moyen en écriture, en lecture et en mathématiques ainsi que ceux des tests de mathématiques de 9<sup>e</sup> année, menés par l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) en 2012 démontrent un progrès remarquable. Quant aux élèves ayant un PEI, les résultats sont plus modestes mais quand même significatifs.
- d) Plan d'amélioration du Conseil : Les objectifs touchant le taux de réussite aux évaluations de juin 2013 sont très élevés tant pour les élèves ayant un PEI que pour les élèves n'ayant pas de PEI.
- e) Élèves identifiés : À l'heure actuelle, il y a 401 élèves ayant été identifiés (335 ayant une certaine anomalie et 73 ayant un PEI), ce qui représente 17 % des élèves du Conseil. Il y a 17 cas d'autisme. Les anomalies d'apprentissage et les anomalies multiples représentent le plus grand nombre d'anomalies.
- f) Santé mentale : Une présentation a été faite sur le plan triennal et les objectifs du ministère en ce qui touche la santé mentale. Le gouvernement de l'Ontario veut réduire le financement accordé à la santé mentale.

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION (suite)

v) REMARQUES DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA  
DIRECTION DE L'ÉDUCATION

M. Jean-Marc Aubin, président, a remercié les membres du Conseil qui lui ont fait confiance encore une fois en le nommant à la présidence du Conseil.

Il a avisé les conseillères et conseillers scolaires qu'il a participé aux consultations de la planification stratégique et que cette expérience a été très enrichissante. Il a appris à mieux connaître les communautés scolaires du Conseil ainsi que les enjeux propres aux diverses communautés.

M. Aubin a également signalé qu'il a participé, pour une deuxième fois, au Forum des élèves du Conseil du 14 au 16 novembre à l'É.s. Villa Française des Jeunes (Elliot Lake). M. Aubin a profité de l'occasion pour féliciter les élèves de leur engagement et de leurs aptitudes en matière de leadership.

M. Aubin a conclu ses remarques en souhaitant de Joyeuses Fêtes aux membres du Conseil et à toute la communauté scolaire.

M. Riopel a pris la parole et a fait état des activités suivantes ayant lieu dans les écoles du Conseil :

1. Le 2<sup>e</sup> Forum des élèves a été un franc succès. Les participants ont eu l'occasion de faire un partage d'idées, d'apprendre à connaître les diverses communautés scolaires du Conseil et de développer davantage leurs compétences de leadership et d'initiative. Dans cet esprit communautaire, les élèves ont exprimé le désir de s'engager dans une cause pour faire une différence dans notre société et à l'échelle globale. À cette fin, les écoles ont été invitées à participer à « We Day » et à la cueillette de sous noirs qui s'insère dans le cadre de la campagne « We Create Change ».
2. Le 26 mars 2012, le Conseil a signé un Protocole communautaire d'évaluation de la menace avec les Services policiers du Grand Sudbury.

En raison de son engagement à la sécurité de la communauté scolaire, le Conseil a été reconnu lors d'une cérémonie de remise des Prix organisée par le Conseil des Services policiers du Grand Sudbury.

MM. Jean-Marc Aubin, Marc Gauthier et Pierre Riopel ont représenté le Conseil lors de cette cérémonie qui a eu lieu le 13 novembre.

3. Félicitations à l'équipe de basketball féminine catégorie junior de l'É.s. Macdonald-Cartier qui a remporté le championnat NOSSA division A le samedi 17 novembre. Chapeau également aux entraîneurs, MM. Ronald Poulin et Yvon Lemieux.

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION (suite)

v) REMARQUES DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA  
DIRECTION DE L'ÉDUCATION (suite)

4. Félicitations à MM. Jacques Grylls et Guy Coutu et à Mmes Artina Voz et Natalie Trudeau ainsi qu'aux enseignants et aux élèves de l'É.s. Macdonald-Cartier qui ont donné de leur temps pour décorer les fenêtres, créer les effets sonores et la musique pour le Tunnel d'horreur à Terre Dynamique en vue de l'Halloween.
5. Chapeau à Talia DiMarco, élève de la 11<sup>e</sup> année de l'É.s. Macdonald-Cartier, qui a été nommée athlète de la semaine dans le *Sudbury Star* en raison de son engagement envers son école et des nombreuses activités sportives auxquelles elle participe depuis la 7<sup>e</sup> année.
6. Félicitations à Mario Coulombe, élève de la 9<sup>e</sup> année de l'É.s. de la Rivière-des-Français, qui a été nommé athlète de la semaine dans le *Sudbury Star* en raison de son engagement à l'amélioration de ses propres techniques de course de fond.
7. Matteo Bissonnette, élève de l'É.p. Jean-Éthier-Blais, a reçu la médaille de paix canadienne YMCA en raison de l'initiative qu'il a lancée à son école. Matteo a demandé aux élèves de son école de lui remettre des sacs de lait que sa tante a utilisés pour fabriquer des petits matelas à l'intention des Haïtiens. Quel gage impressionnant d'humanitarisme !
8. Quatre élèves du Conseil ont rédigé des articles qui ont été publiés dans le journal *Tapage*. Chapeau aux enseignants qui les appuient et aux élèves suivants :  
Kerri-Ann Burt (É.s. Hanmer)  
Anissa Goupil (É.s. Hanmer)  
Joannie Quenneville (É.s. Macdonald-Cartier)  
Isaac Robitaille (É.s. Macdonald-Cartier)
9. Il y a deux groupes d'élèves du Conseil qui ont été invités à chanter l'hymne national avant le début des parties de hockey des Wolves selon l'horaire suivant :  
Le 26 octobre : Les élèves de l'É.p. de la Découverte  
Le 7 décembre : Les élèves de l'École secondaire Hanmer
10. La Parade de Noël du Grand Sudbury a eu lieu le samedi 17 novembre. En s'inspirant du thème « Un Noël rock à Sudbury », des bénévoles du Conseil ont décoré un char allégorique conçu par Mme Louise Bergeron. Le camion du Conseil, chauffé par M. Pierre Riopel, était également de la partie tout comme le char allégorique de l'É.s. Hanmer. Un grand merci à tous ceux et à toutes celles qui ont donné de leur temps lors de cette activité annuelle. Le CSPGNO est le seul conseil scolaire ayant participé à la Parade de Noël cette année.

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION (suite)

v) REMARQUES DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA  
DIRECTION DE L'ÉDUCATION (suite)

11. L'émission radiophonique « *Le petit Noël du Grand Nord* » a fait état des talents musicaux des élèves de l'É.p. de la Découverte, de l'École secondaire Hanmer et du Groupe 17 de l'É.s. Macdonald-Cartier. L'émission a été diffusée à la Première Chaîne de Radio-Canada en direct du Centre de santé communautaire du Grand Sudbury, le samedi 1<sup>er</sup> décembre de 7 h à 11 h.

12. Du 12 novembre au 19 décembre, il y aura une 2<sup>e</sup> exposition et vente d'œuvres d'art à la galerie Atelier Noir de l'É.s. Macdonald-Cartier. Entre autres, les tableaux d'Alix Voz, ancienne de l'école, y seront exposés.

13. La tournée 20/20<sup>3</sup> a été complétée en 18 jours ouvrables. Sous le thème « La voix des élèves », M. Riopel a visité chaque école du Conseil, là où il a été très chaleureusement accueilli par les élèves et les membres du personnel. Il s'est également rendu au Centre pédagogique, au Centre médiatique à l'É.s. Hanmer tout en passant saluer l'équipe des techniciens en informatique.

M. Riopel a conclu ses remarques en souhaitant aux conseillères et conseillers scolaires et à tous les membres du personnel et de la communauté scolaire un Joyeux Noël et du temps de repos bien mérité.

vi) DEMANDE(S) SOUMISE(S) PAR LES MEMBRES DU CSPGNO POUR  
OBTENIR UN CONGÉ D'ABSENCE

H. RENSEIGNEMENTS

1. EFFECTIFS SCOLAIRES

2. CORRESPONDANCE

- a) Lettre de la part de M. Dave Shields, président du Renfrew County District School Board, à l'attention de l'honorable Laurel Broten, ministre de l'Éducation, lui demandant de résilier le règlement 274/12 sur les pratiques d'embauche (*Annexe H.2.a*)
- b) Lettre de la part de M. David J. Penney, président du Keewatin Patricia District School Board, à l'attention de l'honorable Laurel Broten, ministre de l'Éducation, lui demandant de résilier le règlement 274/12 sur les pratiques d'embauche (*Annexe H.2.b*)

I. ASSEMBLÉES ULTÉRIEURES

Le mercredi 23 janvier 2013 : Vidéoconférence

**CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO**

**P.V. – Assemblée régulière  
Le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2012 – SUDBURY**

**Page 10**

---

J. LEVÉE DE LA SÉANCE

**Proposition 12-R159** – Mélanie Courty et Suzanne Nolin  
Que nous levions la séance à 12 h 56.

**ADOPTÉE**

---

Jean-Marc Aubin, président

---

Pierre Riopel, directeur de l'éducation et secrétaire

**PV-R-1<sup>er</sup> DÉC 2012**

\\bureau4\foyer\$fenton\Mes documents!\Réunions Électroniques\2011\Rég 3 décembre 2011\OJ Rég 3 DÉC 2011.doc



# Processus budgétaire 2013-2014

## Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario comprend, entre autres, les régions suivantes :

Dubreuilville, Elliot Lake, Longlac, Manitouwadge, Marathon, Markstay, Noëlville, Sault-Ste-Marie, Sudbury, Thunder Bay et Wawa.

Effectifs		
	Actuels oct. 2012	Prévisions oct. 2013
Écoles élémentaires	1 602	1 657
Écoles secondaires	689	626
Total	<u>2 291</u>	<u>2 283</u>
NOMBRE D'ÉCOLES		
Palier élémentaire		10
Palier secondaire		8

### LES ÉTAPES IMPORTANTES DU PROCESSUS

23 janvier	Approbation du processus par le Conseil conformément au contenu des prévisions budgétaires
fin-février	Envoi d'une lettre adressée aux syndicats et aux conseils d'école les invitant à réagir au processus budgétaire
29 mars	Date d'échéance de la consultation publique par écrit
24 mai	Dépôt des prévisions budgétaires 2013-2014 au Comité des affaires
19 juin	Approbation du Conseil
30 juin	Date limite pour soumettre les prévisions budgétaires 2013-2014 au ministère de l'Éducation de l'Ontario

### ENJEUX PRIORITAIRES DU CSPGNO :

- Résultats scolaires
- Francisation
- Sécurité et développement du caractère
- Éducation environnementale et conservation d'énergie

Vous trouverez à la dernière page quelques questions visant à alimenter la réflexion et la discussion.

## LA FORMULE DE FINANCEMENT SE COMPOSE DE DIVERSES SUBVENTIONS

### 1. Subventions de base

#### Subvention de base pour les élèves

- les salaires des enseignants ;
- les salaires des aides-enseignants ;
- les salaires des conseillers pédagogiques ;
- les manuels scolaires et matériel didactique ;
- les fournitures de classes ;
- les ordinateurs de classes ;
- les services de bibliothèque et d'orientation.

#### Subvention de base pour les écoles

- les salaires des directions ;
- les salaires des directions adjointes ;
- les salaires des secrétaires ;
- les fournitures de bureau.

### 2. Subventions à des fins particulières

#### Montant pour la réduction de l'effectif des classes au primaire

- réduire la taille des classes de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année ;
- assurer le plafond de 20 élèves ;
- maintenir la moyenne du Conseil à un maximum de 23 élèves.

#### Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté

- aider à desservir les élèves éprouvant des besoins particuliers, de degré modéré à très élevé.

#### Subvention pour l'enseignement des langues

- français langue première ;
- actualisation linguistique en français.

#### Subvention pour raisons d'ordre géographique

- aider le Conseil à défrayer les coûts supplémentaires engagés par le conseil scolaire et les écoles dans des régions rurales, éloignées et situées dans le Nord de l'Ontario.

#### Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage

- des programmes pour améliorer le rendement scolaire des élèves.

#### Subvention pour l'amélioration des programmes

- la musique ;
- l'éducation physique ;
- l'éducation en plein air ;
- les arts plastiques ;
- d'autres activités qui donnent aux élèves une expérience éducative équilibrée.

#### Subvention pour l'éducation permanente et d'autres programmes

- destinés aux adultes ;
- aux cours d'été ;
- aux langues d'origine.

#### Subvention visant les qualifications et l'expérience du personnel enseignant

- les coûts salariaux supplémentaires d'enseignants ayant une qualification professionnelle supérieure et plus d'expérience.

#### Subvention pour le transport des élèves

- les coûts de transport des élèves, y compris des élèves ayant des besoins particuliers.

#### Redressement pour baisse des effectifs

- donner aux conseils scolaires plus de temps et de ressources pour s'ajuster à une diminution des effectifs.

#### Subvention pour l'administration et la gestion des conseils scolaires

- les frais associés aux conseillers scolaires ;
- aux directions de l'éducation ;
- aux agents de supervision ;
- à l'administration du conseil scolaire.

### 3. Subvention pour les installations destinées aux élèves

#### Subvention pour les installations destinées aux élèves

- le chauffage ;
- l'éclairage ;
- le nettoyage ;
- les réparations ;
- les rénovations ;
- les constructions d'école.

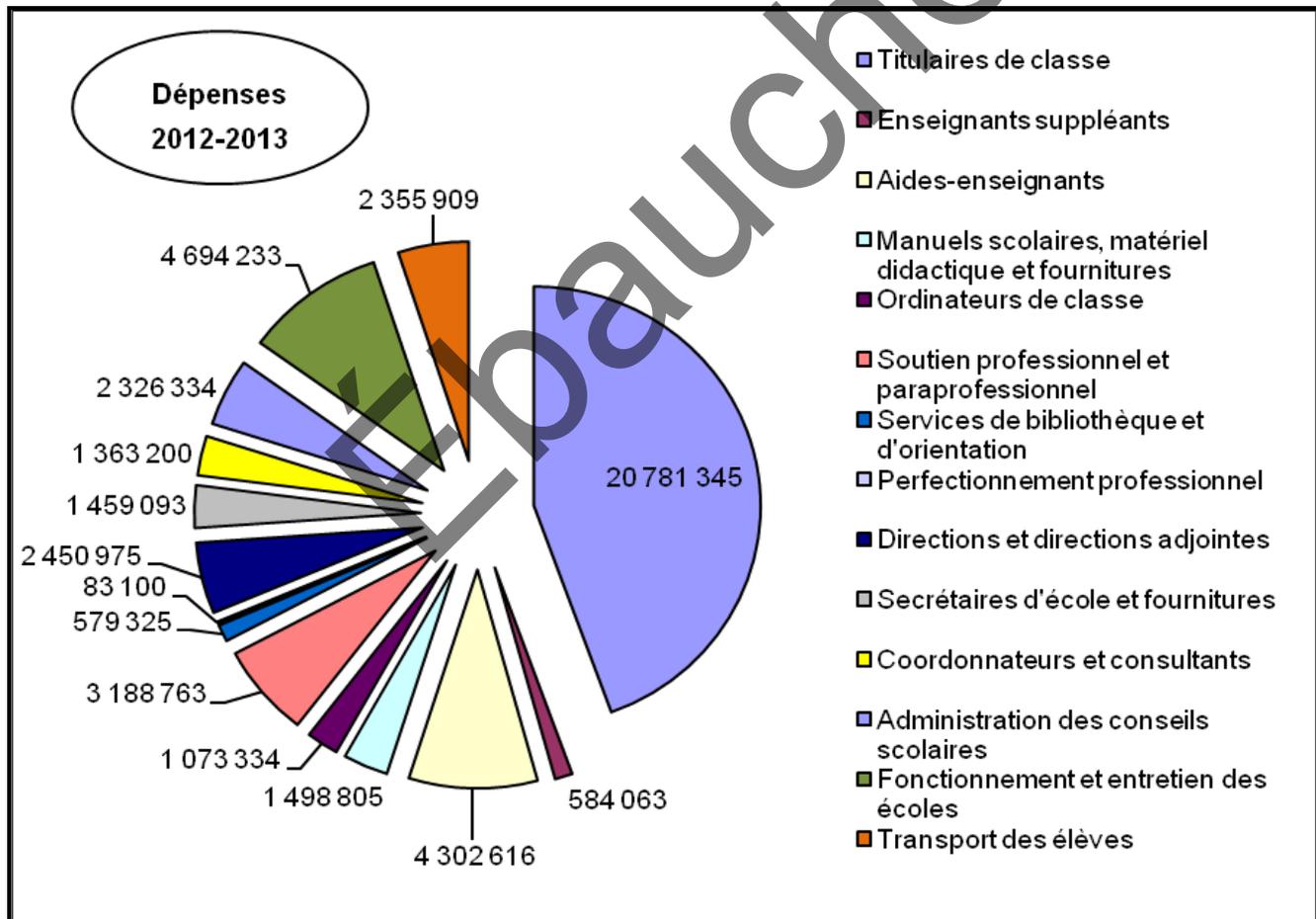
## Prévisions budgétaires 2013-2014

**Quelques questions pour alimenter la discussion :**

- Dans quels domaines le Conseil devrait-il investir davantage?
- Dans quels domaines le Conseil pourrait-il investir moins?
- Quelles pistes d'économie le Conseil pourrait-il envisager?
- Quel programme ou service aimerions-nous voir à l'école ou au Conseil?
- Comme communauté scolaire, quelles sont nos trois priorités pour le budget 2013-2014?

La *Loi sur l'éducation* stipule que les conseils scolaires doivent soumettre des budgets équilibrés. Un budget équilibré signifie tout simplement que la quantité d'argent qu'un conseil scolaire prévoit dépenser sera égale ou inférieure au montant qu'il reçoit du gouvernement.

Pour l'année scolaire 2012-2013, les revenus disponibles pour le fonctionnement au sein du CSPGNO se chiffraient à 46 741 095 \$. Le Conseil a choisi d'affecter ces revenus de la façon suivante :





## CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

### SORTIES ÉDUCATIVES, CULTURELLES ET SPORTIVES – JANVIER 2013

#### A. PÉRILLEUSES

École	Date de la sortie	Lieu	Nombre d'élèves / niveau scolaire	Coût	Nom du responsable	Mode de transport	Activité
École secondaire l'Orée des Bois	fév. à avril 2013	Aux limites du village	10 élèves 9 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup> année	Aucun coût	<b>Responsable :</b> Chantal G. Cousineau	Aucun	Le ski de fond, raquette, sports à l'aréna
École secondaire l'Orée des Bois	fév. à juin 2013	Sur les limites du village de Dubreuilville	10 élèves 9 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup> année	Aucun coût	<b>Responsable :</b> Alain Poisson	Aucun	Raquette, activités avec la boussole et avec gps
École secondaire Macdonald-Cartier	12 fév. 2013	Lac Ramsey	15 élèves 11 <sup>e</sup> & 12 <sup>e</sup> années	Aucun coût	<b>Responsable :</b> M. Savage  <b>Accompagnateurs :</b>	Autobus scolaire	Patinage sur le lac Ramsey
École secondaire Macdonald-Cartier	14 fév. 2013	Université Laurentienne	15 élèves 11 <sup>e</sup> & 12 <sup>e</sup> années	10 \$ / élève <b>Coût total :</b> 150 \$	<b>Responsable :</b> M. Savage  <b>Accompagnateurs :</b>	Autobus scolaire	Le ski de fond
École secondaire Macdonald-Cartier	21 fév. 2013	ESMC - terrain de football	15 élèves 11 <sup>e</sup> & 12 <sup>e</sup> années	Aucun coût	<b>Responsable :</b> M. Savage  <b>Accompagnateurs :</b>	Aucun transport	Dormir dans des quinzees
École secondaire Macdonald-Cartier	28 fév. 2013	Choc Paw, South River ON	15 élèves 11 <sup>e</sup> & 12 <sup>e</sup> années	50 \$ / élève <b>Coût total :</b> 1 500 \$	<b>Responsable :</b> M. Savage  <b>Accompagnateurs :</b> Nicole Gravelle	Autobus scolaire ou location d'une voiture / fourgonnette	Traîneau à chiens
École secondaire Hanmer	28 fév. 2013	Chocpaw Expeditions, South River	À déterminer le nombre d'élèves 11 <sup>e</sup> année	146,30 \$ / élève <b>Coût total :</b> À déterminer	<b>Responsable :</b> M. McNeely  <b>Accompagnateurs :</b> M. Savage	Autobus scolaire	Mushing

École	Date de la sortie	Lieu	Nombre d'élèves / niveau scolaire	Coût	Nom du responsable	Mode de transport	Activité
École secondaire l'Orée des Bois	mars 2013	Searchmont Ski Resort, Sault-Ste-Marie	20 élèves 9 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup> année	75 \$ / élève <b>Coût total :</b> 1 800 \$	<b>Responsable :</b> Lise Michaud  <b>Accompagnateurs :</b> Personnel enseignant et parents	Autobus scolaire	Le ski alpin
École secondaire l'Orée des Bois	mars 2013	Lac Saucisse, Dubreuilville	10 élèves 9 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup> année	Aucun coût	<b>Responsable :</b> Alain Poisson	Transport en commun	La survie en nature
École secondaire l'Orée des Bois	mars 2013	Lac Roger's	37 élèves 9 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup> année	Aucun coût	<b>Responsable :</b> Lise Michaud  <b>Accompagnateurs :</b> Personnel enseignant et parents	Transport en commun	La pêche sur la glace
École secondaire Hanmer	4 mars 2013	Searchmont Ski Resort, Sault-Ste-Marie	À déterminer le nombre d'élèves 11 <sup>e</sup> année	50 \$ / élève <b>Coût total :</b> À déterminer	<b>Responsable :</b> M. McNeely  <b>Accompagnateurs :</b> M. Savage	Autobus scolaire	Le ski alpin
École secondaire Macdonald-Cartier	6 mars 2013	Snow Valley, Barrie ON	40 élèves 7 <sup>e</sup> & 8 <sup>e</sup> années	50 \$ / élève <b>Coût total :</b> 2 000 \$	<b>Responsable :</b> Yves Legault, Vicky Desrocher, Steve Cotnoir, Todd Burchell, Yvon Lemieux  <b>Accompagnateurs :</b> TES	Autobus scolaire	Glissade sur tubes
École publique l'Escalade	6 mars 2013	Lac de Wawa	13 élèves Maternelle à la 5 <sup>e</sup> année	2 \$ / élève <b>Coût total :</b> 40 \$	<b>Responsable :</b> Melissa Caron  <b>Accompagnateurs :</b> Lise Séguin, Ashley Hunt, parents volontaires	Transport en commun	La pêche sur la glace
École secondaire Macdonald-Cartier	7 mars 2013	Searchmont Ski	50 élèves 9 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup> année	90 \$ / élève <b>Coût total :</b> 5 000 \$	<b>Responsable :</b> M. Savage  <b>Accompagnateurs :</b>	Autobus scolaire	Le ski alpin

École	Date de la sortie	Lieu	Nombre d'élèves / niveau scolaire	Coût	Nom du responsable	Mode de transport	Activité
École secondaire Macdonald-Cartier	20 au 22 mars 2013	Hawkesbury, ON	40 élèves 7 <sup>e</sup> & 8 <sup>e</sup> années	50 \$ / élève <b>Coût total :</b> 2 000 \$	<b>Responsable :</b> Joey Bélanger, Yvon Lemieux, Guy Coutu  <b>Accompagnateurs :</b> Parents	Voiture privée (parents ou personnel enseignant)	Franco – Tournoi de hockey intermédiaire
École secondaire Macdonald-Cartier	3 & 4 avril 2013	Centre écologique, Mattawa	15 élèves 11 <sup>e</sup> & 12 <sup>e</sup> années	119 \$ / élève <b>Coût total :</b> 3 300 \$	<b>Responsable :</b> G. Barriault  <b>Accompagnateurs :</b> M. Bélanger	Autobus scolaire ou location d'une voiture/fourgonnette	Activités en forêt, gps
École secondaire Macdonald-Cartier	27 & 28 mai 2013	Park provincial Killarney	15 élèves 11 <sup>e</sup> & 12 <sup>e</sup> années	50 \$ / élève <b>Coût total :</b> 1 000 \$	<b>Responsable :</b> M. Savage  <b>Accompagnateurs :</b>	Autobus scolaire	Le canotage
École secondaire l'Orée des Bois	juin 2013	Rivière Magpie	10 élèves 9 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup> année	Aucun coût	<b>Responsable :</b> Alain Poisson	Autobus nolisé	Le canotage
École secondaire Macdonald-Cartier	6 au 8 juin 2013	Parc provincial Arrowhead à Parry Sound	15 élèves 11 <sup>e</sup> & 12 <sup>e</sup> années	50 \$ / élève <b>Coût total :</b> 750 \$	<b>Responsable :</b> M. Savage  <b>Accompagnateurs :</b>	Location d'une voiture / fourgonnette	Le camping à la belle étoile, vélo
École secondaire Macdonald-Cartier	13 & 14 juin 2013	Parc provincial Fairbank	30 élèves 9 <sup>e</sup> & 10 <sup>e</sup> années	25 \$ / élève <b>Coût total :</b> 750 \$	<b>Responsable :</b> M. Savage  <b>Accompagnateurs :</b>	Vélo	Le camping à la belle étoile, vélo
École publique Franco-Manitou	17 au 21 juin 2012	Ottawa	8 élèves 6 <sup>e</sup> à la 8 <sup>e</sup> année	600 \$ / élève <b>Coût total :</b> 4 800 \$	<b>Responsable :</b> Pierre Payeur  <b>Accompagnateurs :</b> Tina Piquette	Autobus nolisé	Visite d'un Musée et tour à vélo (canal Rideau)



<b>Nom du conseil scolaire</b> CSD du Grand Nord de l'Ontario (B28118)																																		
<b>Titre du calendrier</b> [2013-145339] Sudbury, Noéville, Markstay, Elliot Lake, Dubreuilville, Wawa					<b>Palier</b> Secondaire					<b>Type de calendrier</b> Modifié					<b>Date de création</b> 11 déc., 2012																			
<b>Début de l'année scolaire</b> 29 août, 2013					<b>Fin de l'année scolaire</b> 27 juin, 2014					<b>Première journée des élèves</b> 03 sept., 2013					<b>Dernière journée des élèves</b> 26 juin, 2014																			
<b>Statut</b> Ébauche					<b>Description</b> Calendrier modifié Option 1																													
Mois	1re semaine					2e semaine					3e semaine					4e semaine					5e semaine					Jour. péda. g.	Jour. d'ens.	Jour. d'exa m.						
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V				
Août				1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29	30							1	0	0
						F																				P	C							
Septembre	2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30										0	20	0	
	F																																	
Octobre		1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31							1	21	0	
											P	F																						
Novembre				1		4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29						0	21	0	
Décembre	2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30	31									1	14	0	
															P	C	C	F	F	C	C	C												
Janvier			1	2	3	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31						1	14	5	
			F	C	C															E	E	E	E	E	P*									
Février	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28											0	19	0	
											F																							
Mars	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31										1	15	0	
						P	C	C	C	C																								
Avril		1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30								0	20	0	
															F	F																		
Mai				1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29	30						0	21	0	
																F																		
Juin	2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30										1	13	5	
																E	E	E	E	E	C													
Juillet		1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31							0	0	0	
<b>Total</b>																	6	178	10															

### Légende

P	-Journée pédagogique;	E	-Journée d'examen prévue;	C	-Journée désignée par le conseil;	F	-Jour férié;	/	-Demi-journée;
P*	-Journées pédagogiques consacrées aux priorités provinciales;								



Ministry of Education  
Ministère de l'Éducation

[Aperçu des journées pédagogiques consacrées aux priorités provinciales](#)

[Aperçu des journées pédagogiques](#)

**Écoles qui utiliseront ce calendrier :**

École	Municipalité ou ville	École	Municipalité ou ville
École Cap sur l'Avenir	Sudbury	École secondaire Carrefour Supérieur-Nord	Wawa
École secondaire de la Rivière-des-Français	Noëlville	École secondaire Hanmer	Hanmer
École secondaire Hanmer	Hanmer	École secondaire l'Orée des Bois	Dubreuilville
École secondaire Macdonald-Cartier	Sudbury	École secondaire Macdonald-Cartier	Sudbury
École secondaire Villa Française des Jeunes	Elliot Lake		



Ministry of Education  
Ministère de l'Éducation



Nom du conseil scolaire																								Jour. péda. g.	Jour. d'ens.	Jour. d'exa m.							
CSD du Grand Nord de l'Ontario (B28118)																																	
Titre du calendrier						Palier						Type de calendrier						Date de création															
[2013-146015] Sudbury, Noéville, Markstay, Elliot Lake, Dubreuilville, Wawa						Secondaire						Normal						20 déc., 2012															
Début de l'année scolaire						Fin de l'année scolaire						Première journée des élèves						Dernière journée des élèves															
02 sept., 2013						27 juin, 2014						04 sept., 2013						27 juin, 2014															
Statut						Description																											
Ébauche						Régulier Option 2																											
Mois	1re semaine					2e semaine					3e semaine					4e semaine					5e semaine					Jour. péda. g.	Jour. d'ens.	Jour. d'exa m.					
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V			
Août				1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29	30						0	0	0
Septembre	2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30										1	19	0
Octobre		1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31							1	21	0
Novembre				1		4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29						0	21	0
Décembre	2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30	31									1	14	0
Janvier			1	2	3	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31						1	14	5
Février	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28											0	19	0
Mars	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31										1	15	0
Avril		1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30								0	20	0
Mai				1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29	30						0	21	0
Juin	2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30										1	14	5
Juillet		1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31							0	0	0
<b>Total</b>																								6	178	10							

### Légende

P	-Journée pédagogique;	E	-Journée d'examen prévue;	C	-Journée désignée par le conseil;	F	-Jour férié;	/	-Demi-journée;
P*	-Journées pédagogiques consacrées aux priorités provinciales;								



Ministry of Education  
Ministère de l'Éducation

[Aperçu des journées pédagogiques consacrées aux priorités provinciales](#)

[Aperçu des journées pédagogiques](#)

**Écoles qui utiliseront ce calendrier :**

<b>École</b>	<b>Municipalité ou ville</b>	<b>École</b>	<b>Municipalité ou ville</b>
École Cap sur l'Avenir	Sudbury	École secondaire Carrefour Supérieur-Nord	Wawa
École secondaire de la Rivière-des-Français	Noëlville	École secondaire Hanmer	Hanmer
École secondaire Hanmer	Hanmer	École secondaire l'Orée des Bois	Dubreuilville
École secondaire Macdonald-Cartier	Sudbury	École secondaire Macdonald-Cartier	Sudbury
École secondaire Villa Française des Jeunes	Elliot Lake		



Ministry of Education  
Ministère de l'Éducation





Ministry of Education  
Ministère de l'Éducation

[Aperçu des journées pédagogiques consacrées aux priorités provinciales](#)

[Aperçu des journées pédagogiques](#)

**Écoles qui utiliseront ce calendrier :**

École	Municipalité ou ville	École	Municipalité ou ville
École secondaire Château-Jeunesse	Longlac	École secondaire Cité-Supérieure	Marathon



Ministry of Education  
Ministère de l'Éducation



Nom du conseil scolaire																		Jour. péda. g.	Jour. d'ens.	Jour. d'exa m													
CSD du Grand Nord de l'Ontario (B28118)																																	
Titre du calendrier					Palier					Type de calendrier					Date de création																		
[2013-146108] Longlac, Marathon, Manitouwadge					Secondaire					Normal					20 déc., 2012																		
Début de l'année scolaire					Fin de l'année scolaire					Première journée des élèves					Dernière journée des élèves																		
02 sept., 2013					27 juin, 2014					04 sept., 2013					27 juin, 2014																		
Statut					Description																												
Ébauche					Régulier Option 2																												
Mois	1re semaine					2e semaine					3e semaine					4e semaine					5e semaine												
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V			
Août				1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29	30				0	0	0		
Septembre	2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30									1	19	0	
Octobre		1	2	3	4	7	8	9	10	11				P	F	21	22	23	24	25	28	29	30	31				1	21	0			
Novembre					1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29				0	21	0		
Décembre	2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30	31						1	14	0			
Janvier			1	2	3	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31				1	14	5		
Février	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14				F		24	25	26	27	28								0	19	0			
Mars	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31							1	15	0			
Avril		1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30				0	20	0				
Mai				1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29	30				0	21	0		
Juin	2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30						1	14	5				
Juillet		1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31				0	0	0			
															<b>Total</b>			6	178	10													

### Légende

<b>P</b> -Journée pédagogique;	<b>E</b> -Journée d'examen prévue;	<b>C</b> -Journée désignée par le conseil;	<b>F</b> -Jour férié;	/ -Demi-journée;
<b>P*</b> -Journées pédagogiques consacrées aux priorités provinciales;				



Ministry of Education  
Ministère de l'Éducation

[Aperçu des journées pédagogiques consacrées aux priorités provinciales](#)

[Aperçu des journées pédagogiques](#)

**Écoles qui utiliseront ce calendrier :**

École	Municipalité ou ville	École	Municipalité ou ville
École secondaire Château-Jeunesse	Longlac	École secondaire Cité-Supérieure	Marathon



Ministry of Education  
Ministère de l'Éducation



<p><b>LIGNE DE CONDUITE : B-015</b>  <b>Reconnaissance des acquis</b></p>
---

Approuvée : 2006

Modifiée :

Page 1 de 13

## PRÉAMBULE

Selon la note Politique/Programmes n° 129 relative à la mise en œuvre du programme de reconnaissance des acquis (RDA) dans les écoles secondaires de l'Ontario, tous les conseils scolaires de la province doivent élaborer et mettre en œuvre des lignes directrices et des modalités conformes à la politique provinciale en matière de RDA.

Le document intitulé *Les écoles ~~secondaires~~ de l'Ontario de la maternelle<sup>9</sup> à la 12<sup>e</sup> année – Politiques et programmes ~~réparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1999~~2011 (circulaire ESO)* prévoit que tout élève inscrit dans une école secondaire de l'Ontario financée par les fonds publics, peut demander une évaluation de ses compétences grâce au programme de reconnaissance des acquis. Aux fins de la reconnaissance des acquis, les acquis sont les connaissances et les habiletés qu'un élève a obtenues en dehors de l'école.

## DÉFINITIONS

**Reconnaissance des acquis (RDA) :** La reconnaissance des acquis est le processus officiel d'évaluation et d'allocation de crédits par lequel l'élève peut obtenir des crédits pour les connaissances et les habiletés acquises de façon formelle ou informelle en dehors d'une école secondaire. La RDA comporte deux volets : la revendication de crédits et l'octroi d'équivalence de crédits.

**Revendication de crédits :** La revendication de crédits est une évaluation des acquis de l'élève afin de lui accorder le crédit pour un cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année élaboré en fonction d'un programme-cadre provincial.

**Octroi d'équivalence de crédits :** L'octroi d'équivalence de crédits consiste à évaluer les titres de compétences obtenus dans d'autres établissements ou à l'extérieur de l'Ontario.

**Crédits :** Le processus de revendication d'un crédit pour un cours élaboré en fonction d'un programme-cadre provincial sera possible pour tout élève fréquentant une école secondaire du conseil. Tous les crédits accordés par



**LIGNE DE CONDUITE : B-015**  
**Reconnaissance des acquis**

Approuvée : 2006

Modifiée :

Page 2 de 13

l'entremise de la RDA doivent représenter les mêmes normes de rendement que les crédits attribués aux élèves ayant suivi les cours visés.

**Élève expérimenté** : L'élève expérimenté est un élève ayant 18 ans ou plus qui n'a pas fréquenté une école de jour depuis au moins une année. L'élève expérimenté pourra recourir au processus de revendication de crédits pour les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année.

### RÉFÉRENCES

[Ministère de l'éducation. Note Politique/Programme no 129.](#)

[Les écoles de l'Ontario de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année – Politiques et programmes, 2011](#)

[Loi sur l'éducation.](#)

### DIRECTIVES ADMINISTRATIVES

[Il incombe à la direction de l'éducation d'élaborer les directives administratives visant la mise en œuvre de la présente ligne de conduite.](#)

### RÉVISION

[Cette ligne de conduite fera l'objet d'une révision d'ici cinq \(5\) ans ou au besoin.](#)



Approuvée : 2006  
Modifiée :

## **DIRECTIVES ADMINISTRATIVES**

### **1. REVENDICATION DE CRÉDITS**

#### **1.1 Processus de revendication de crédits**

Un élève inscrit à une école secondaire du Conseil peut revendiquer le crédit pour tout cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année figurant dans les programmes cadres provinciaux et offert par l'école ou par le CSPGNO.



Approuvée : 2006

Modifiée :

## **DIRECTIVES ADMINISTRATIVES (suite)**

### **1. REVENDICATION DE CRÉDITS (suite)**

#### **1.2 Calendrier de revendication de crédits à l'intention des élèves**

L'élève désirant revendiquer un crédit doit remettre à la direction d'école les formulaires dûment remplis avant :

1.2.1 le 3<sup>e</sup> vendredi en septembre de l'année en cours pour toute revendication planifiée au 1<sup>er</sup> semestre;

1.2.2 le 3<sup>e</sup> vendredi en janvier de l'année en cours pour toute revendication planifiée au 2<sup>e</sup> semestre.

#### **1.3 Calendrier de fin du processus à l'intention des élèves**

L'élève revendiquant un crédit doit :

1.3.1 remettre les tâches sommatives assignées dûment complétées à la direction d'école ou au personnel enseignant responsable d'après l'échéancier établi par ces personnes;

1.3.2 avoir complété le processus de revendication de crédits au plus tard le 2<sup>e</sup> vendredi en janvier pour toute revendication ayant lieu au 1<sup>er</sup> semestre et au plus tard le 2<sup>e</sup> vendredi en juin pour toute revendication ayant lieu au 2<sup>e</sup> semestre.



Approuvée : 2006

Modifiée :

## **DIRECTIVES ADMINISTRATIVES (suite)**

### **1. REVENDEICATION DE CRÉDITS (suite)**

#### **1.4 Prospectus des écoles secondaires**

Chaque école secondaire publiera dans son prospectus de cours les renseignements touchant le processus et les possibilités de revendication de crédits. Aucun droit de scolarité ne sera exigé de l'élève qui a recours au processus de revendication de crédits.

#### **1.5 Empêchements à la RDA**

L'élève ne peut pas recourir à la revendication de crédit pour améliorer ses résultats dans un cours pour lequel elle ou il a déjà obtenu le crédit, ni pour obtenir le crédit pour un cours auquel elle ou il a échoué.

#### **1.6 Nombre de crédits admissibles**

Un élève peut obtenir par l'entremise du processus de revendication de crédits un maximum de quatre crédits, dont un maximum de deux dans une même discipline.

#### **1.7 Cours de musique**

L'élève détenant un certificat en musique délivré par l'un des établissements énumérés à l'annexe 4 de la circulaire ÉSO, intitulée *Certificats en musique qui donnent droit à des crédits* n'a pas besoin de revendiquer de crédits pour les cours de musique visés, et il reçoit les crédits tel que le prévoit la circulaire ÉSO.



Approuvée : 2006

Modifiée :

## **DIRECTIVES ADMINISTRATIVES (suite)**

### 1. REVENDEICATION DE CRÉDITS (suite)

#### **1.8 Responsabilités de l'élève**

L'élève désirant revendiquer le crédit d'un cours doit :

1.8.1 initier le processus de revendication de crédits en s'informant auprès de la personne responsable dans son école;

1.8.2 remplir le formulaire *Demande de revendication du crédit pour un cours* et soumettre la documentation à l'appui des « preuves suffisantes »;

1.8.3 fournir à la direction d'école des preuves assurant de façon raisonnable qu'il réussirait vraisemblablement le processus de revendication de crédit;

1.8.4 compléter les tests officiels et les autres méthodes d'évaluation qui seront élaborés par l'école.

#### **1.9 Preuves suffisantes pour des crédits obtenues à l'extérieur de l'Ontario**

L'élève désirant obtenir le crédit pour un cours sans avoir à le suivre peut utiliser des certificats ou d'autres relevés indiquant les résultats obtenus en dehors d'une école de l'Ontario, ce qui constitue des preuves suffisantes pour être admissible au processus de revendication de crédits pour des cours connexes figurant dans le curriculum de l'Ontario.



Approuvée : 2006

Modifiée :

## ~~DIRECTIVES ADMINISTRATIVES (suite)~~

### ~~1. REVENDICATION DE CRÉDITS (suite)~~

#### ~~1.10 Revendication supplémentaire~~

~~L'élève pourra revendiquer une deuxième fois le crédit pour un cours, après un intervalle acceptable s'il peut démontrer à la direction de son école qu'il réussira vraisemblablement à obtenir le crédit, étant donné les études faites et l'expérience acquise entre temps. L'intervalle en question sera d'au moins un semestre.~~

#### ~~1.11 Abandon~~

~~Un élève peut abandonner le processus de revendication de crédits s'il n'a pas entamé l'étape des évaluations (tests formels et autres méthodes d'évaluation). On inscrira une note d'échec (45 %) au Relevé de notes de l'élève qui entame l'étape des évaluations mais ne la complète pas.~~

#### ~~1.12 Processus d'appel à la décision~~

~~Lorsqu'un élève adulte ou les parents d'un élève non adulte ne sont pas d'accord avec la décision de la direction d'école concernant la revendication de crédits, ils peuvent demander à la surintendance d'examiner la question.~~

#### ~~1.13 Responsabilités de la direction d'école~~

~~L'administration et la supervision du processus de revendication de crédits relèvent de la direction d'école qui accorde les crédits aux élèves enregistrés dans son école.~~



Approuvée : 2006

Modifiée :

## **DIRECTIVES ADMINISTRATIVES (suite)**

### **1. REVENDEICATION DE CRÉDITS (suite)**

#### **1.14 Rapports de septembre et de mars**

~~Le Conseil indiquera au ministère de l'Éducation, dans son rapport de septembre des écoles, le nombre total de revendications de crédits menées à terme — c'est-à-dire toutes les revendications pour lesquelles des élèves ont obtenu une note finale en pourcentage, qu'ils aient réussi ou échoué. Pour les écoles à régime semestriel, ces renseignements seront aussi fournis dans le rapport de mars des écoles.~~

### **2. OCTROI D'ÉQUIVALENCES DE CRÉDITS**

#### **2.1 Admissibilité**

~~L'élève qui passe d'une école privée non inspectée ou d'une école située à l'extérieur de l'Ontario à une école secondaire de l'Ontario est admissible à des équivalences de crédits. Les équivalences de crédits sont accordées uniquement à des fins de placement.~~

#### **2.2 Responsabilités de la direction d'école**

~~La direction de l'école détermine le total des équivalences de crédits à accorder à l'élève pour son apprentissage antérieur ainsi que le nombre de crédits obligatoires et optionnels qu'il lui reste à obtenir.~~



Approuvée : 2006

Modifiée :

## ~~DIRECTIVES ADMINISTRATIVES (suite)~~

### ~~2. OCTROI D'ÉQUIVALENCES DE CRÉDITS (suite)~~

#### ~~2.3 Processus d'appel à la décision~~

~~Lorsqu'un élève adulte ou les parents d'un élève non adulte ne sont pas d'accord avec la décision de la direction d'école concernant le placement de l'élève passant d'une école privée non inspectée ou d'une école située à l'extérieur de l'Ontario à l'école secondaire de l'Ontario, ils peuvent demander à la surintendance d'examiner la question.~~

### ~~3. RESPONSABILITÉS DU CONSEIL~~

~~La personne désignée à la surintendance s'assure que soient publiés dans le prospectus de chaque école, entre autres :~~

~~3.1 un énoncé expliquant ce qu'est la revendication de crédits;~~

~~3.2 le *Calendrier de revendication de crédits* qui indique à quel moment les élèves peuvent revendiquer des crédits;~~

~~3.3 la liste des cours que peuvent revendiquer les élèves et celle des cours qui sont formellement exclus;~~

~~3.4 les grandes lignes du processus de revendication;~~

~~3.5 le nom ou la fonction des personnes responsables du dossier de la revendication de crédits dans l'école et au Conseil.~~



Approuvée : 2006

Modifiée :

## **DIRECTIVES ADMINISTRATIVES (suite)**

### ~~4. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION D'ÉCOLE~~

#### ~~4.1 Communication du processus et des exigences~~

~~La direction d'école communique le processus et les exigences de la RDA au personnel de l'école, aux élèves et aux parents des élèves non adultes.~~

#### ~~4.2 Comité responsable de la mise en œuvre et du suivi du processus de la RDA~~

~~La direction d'école met sur pied à l'école un comité responsable de la mise en œuvre et du suivi du processus de la RDA dont elle fait partie.~~

#### ~~4.3 Documentation pertinente~~

~~La direction d'école s'assure que toute documentation pertinente au processus et aux exigences de la RDA soit disponible au bureau d'orientation de l'école.~~

#### ~~4.4 Évaluation des demandes de revendication de crédits~~

~~La direction d'école évalue chaque demande de revendication, en consultation avec les parents de l'élève, l'élève et le personnel scolaire approprié pour déterminer s'il existe des preuves suffisantes assurant des possibilités raisonnables de succès.~~



Approuvée : 2006

Modifiée :

## **DIRECTIVES ADMINISTRATIVES (suite)**

### **4. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION D'ÉCOLE (suite)**

#### **4.5 Évaluation des demandes d'octroi d'équivalence de crédits**

~~La direction d'école veille à ce que l'élève ne possédant pas la documentation adéquate en raison de circonstances extraordinaires reçoive des conseils pour rassembler les preuves nécessaires à sa demande de revendication.~~

#### **4.6 Formulaires**

~~Les formulaires « Demande de revendication du crédit pour un cours », « Relevé d'évaluation – Revendication du crédit pour un cours », « Reconnaissance des acquis : revendication de crédits – Relevé provisoire » et « Reconnaissance des acquis : revendication de crédits – Relevé cumulatif » sont utilisés.~~

#### **4.7 Suivi de l'élève revendiquant un crédit**

~~4.7.1 Veiller à ce que la demande de revendication de crédits soit inscrite dans le plan annuel de cheminement de l'élève (PAC);~~

~~4.7.2 Assurer l'élaboration des tests officiels et d'autres méthodes d'évaluations par le biais du personnel chargé du processus de revendication de crédits de la RDA;~~

~~4.7.3 Assurer l'administration des tests (c'est à dire l'utilisation des tests officiels et d'autres méthodes d'évaluation) par le biais du personnel chargé du processus de revendication de crédits de la RDA;~~



Approuvée : 2006

Modifiée :

## **DIRECTIVES ADMINISTRATIVES (suite)**

### **4. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION D'ÉCOLE (suite)**

~~4.7.4 Assurer l'évaluation du rendement de l'élève et en faire rapport;~~

~~4.7.5 Veiller à ce que seuls des enseignantes et des enseignants accrédités auprès de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario soient chargés du processus de revendication de crédits de la RDA.~~

### **4.8 Tenue des dossiers**

~~Les renseignements suivants doivent être inscrits dans le ou les relevés appropriés de la revendication de crédits : la note en pourcentage obtenue par l'élève, que celui-ci ait réussi ou échoué, ou un abandon si l'élève s'est retiré du processus de revendication de crédits.~~

~~4.8.1 Reconnaissance des acquis : revendication de crédits — Relevé cumulatif : tenir à jour et verser au dossier scolaire les résultats de l'élève (DSO) inscrit dans son école~~

~~4.8.2 Reconnaissance des acquis : revendication de crédits — Relevé provisoire : pour communiquer à l'école qui tient le DSO d'un élève les résultats de la revendication de crédits de cet élève.~~



Approuvée : 2006

Modifiée :

## ~~DIRECTIVES ADMINISTRATIVES (suite)~~

### ~~4. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION D'ÉCOLE (suite)~~

#### ~~4.9 Relevé de notes~~

##### ~~4.9.1 Cours de 10<sup>e</sup> année~~

- ~~➤ la note en pourcentage uniquement en cas de réussite (si l'élève suit par la suite le cours, seule la note en pourcentage la plus élevée sera inscrite);~~
- ~~➤ rien si l'élève abandonne le processus de revendication de crédits;~~
- ~~➤ rien si l'élève obtient une note inférieure à la note de passage.~~

##### ~~4.9.2 Cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année~~

- ~~➤ les notes en pourcentage, que l'élève ait réussi ou échoué;~~
- ~~➤ rien si l'élève abandonne le processus de revendication de crédits.~~



**DIRECTIVES ADMINISTRATIVES : B-015**  
**Reconnaissance des acquis**

Approuvée : 2006

Modifiée :

Page 1 de 13

## PRÉAMBULE

~~Selon la note Politique/Programmes n° 129 relative à la mise en œuvre du programme de reconnaissance des acquis (RDA) dans les écoles secondaires de l'Ontario, tous les conseils scolaires de la province doivent élaborer et mettre en œuvre des lignes directrices et des modalités conformes à la politique provinciale en matière de RDA.~~

~~Le document intitulé *Les écoles secondaires de l'Ontario de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année – Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1999* (circulaire ESO) prévoit que tout élève inscrit dans une école secondaire de l'Ontario financée par les fonds publics, peut demander une évaluation de ses compétences grâce au programme de reconnaissance des acquis. Aux fins de la reconnaissance des acquis, les acquis sont les connaissances et les habiletés qu'un élève a obtenues en dehors de l'école.~~

## DÉFINITIONS

~~**Reconnaissance des acquis (RDA) :** La reconnaissance des acquis est le processus officiel d'évaluation et d'allocation de crédits par lequel l'élève peut obtenir des crédits pour les connaissances et les habiletés acquises de façon formelle ou informelle en dehors d'une école secondaire. La RDA comporte deux volets : la revendication de crédits et l'octroi d'équivalence de crédits.~~

~~**Revendication de crédits :** La revendication de crédits est une évaluation des acquis de l'élève afin de lui accorder le crédit pour un cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année élaboré en fonction d'un programme cadre provincial.~~



Approuvée : 2006

Modifiée :

## **DÉFINITIONS (suite)**

~~**Octroi d'équivalence de crédits :** L'octroi d'équivalence de crédits consiste à évaluer les titres de compétences obtenus dans d'autres établissements ou à l'extérieur de l'Ontario.~~

~~**Crédits :** Le processus de revendication d'un crédit pour un cours élaboré en fonction d'un programme cadre provincial sera possible pour tout élève fréquentant une école secondaire du conseil. Tous les crédits accordés par l'entremise de la RDA doivent représenter les mêmes normes de rendement que les crédits attribués aux élèves ayant suivi les cours visés.~~

~~**Élève expérimenté :** L'élève expérimenté est un élève ayant 18 ans ou plus qui n'a pas fréquenté une école de jour depuis au moins une année. L'élève expérimenté pourra recourir au processus de revendication de crédits pour les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année.~~

## **DIRECTIVES ADMINISTRATIVES**

### **1. REVENDICATION DE CRÉDITS**

#### **1.1 Processus de revendication de crédits**

Un élève inscrit à une école secondaire du Conseil peut revendiquer le crédit pour tout cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année figurant dans les programmes-cadres provinciaux et offert par l'école ou par le CSPGNO.



Approuvée : 2006

Modifiée :

## ~~DIRECTIVES ADMINISTRATIVES (suite)~~

### ~~1. REVENDIGATION DE CRÉDITS (suite)~~

#### **1.2 Calendrier de revendication de crédits à l'intention des élèves**

L'élève désirant revendiquer un crédit doit remettre à la direction d'école les formulaires dûment remplis avant :

- 1.2.1 le 3<sup>e</sup> vendredi en septembre de l'année en cours pour toute revendication planifiée au 1<sup>er</sup> semestre;
- 1.2.2 le 3<sup>e</sup> vendredi en janvier de l'année en cours pour toute revendication planifiée au 2<sup>e</sup> semestre.

#### **1.3 Calendrier de fin du processus à l'intention des élèves**

L'élève revendiquant un crédit doit :

- 1.3.1 remettre les tâches sommatives assignées dûment complétées à la direction d'école ou au personnel enseignant responsable d'après l'échéancier établi par ces personnes;
- 1.3.2 avoir complété le processus de revendication de crédits au plus tard le 2<sup>e</sup> vendredi en janvier pour toute revendication ayant lieu au 1<sup>er</sup> semestre et au plus tard le 2<sup>e</sup> vendredi en juin pour toute revendication ayant lieu au 2<sup>e</sup> semestre.



Approuvée : 2006

Modifiée :

## ~~DIRECTIVES ADMINISTRATIVES (suite)~~

### ~~1. REVENDIGATION DE CRÉDITS (suite)~~

#### **1.4 Prospectus des écoles secondaires**

Chaque école secondaire publiera dans son prospectus de cours les renseignements touchant le processus et les possibilités de revendication de crédits. Aucun droit de scolarité ne sera exigé de l'élève qui a recours au processus de revendication de crédits.

#### **1.5 Empêchements à la RDA**

L'élève ne peut pas recourir à la revendication de crédit pour améliorer ses résultats dans un cours pour lequel elle ou il a déjà obtenu le crédit, ni pour obtenir le crédit pour un cours auquel elle ou il a échoué.

#### **1.6 Nombre de crédits admissibles**

Un élève peut obtenir par l'entremise du processus de revendication de crédits un maximum de quatre crédits, dont un maximum de deux dans une même discipline.

#### **1.7 Cours de musique**

L'élève peut recevoir un maximum de deux (2) crédits pour des programmes de musique suivis hors de l'école selon les options présentées dans *Les écoles de l'Ontario, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, 2011 (notamment à l'annexe 4)*. ~~détenant un certificat en musique délivré par l'un des établissements énumérés à l'annexe 4 de la circulaire ÉSO, intitulée *Certificats en musique qui donnent droit à des crédits* n'a pas besoin de revendiquer de crédits pour les cours de musique visés, et il reçoit les crédits tel que le prévoit la circulaire ÉSO.~~



Approuvée : 2006

Modifiée :

## ~~DIRECTIVES ADMINISTRATIVES (suite)~~

### ~~1. REVENDIGATION DE CRÉDITS (suite)~~

#### **1.8 Responsabilités de l'élève**

L'élève désirant revendiquer le crédit d'un cours doit :

- 1.8.1 initier le processus de revendication de crédits en s'informant auprès de la personne responsable dans son école;
- 1.8.2 remplir le formulaire Demande de revendication du crédit pour un cours et soumettre la documentation à l'appui des « preuves suffisantes »;
- 1.8.3 fournir à la direction d'école des preuves assurant de façon raisonnable qu'il réussirait vraisemblablement le processus de revendication de crédit;
- 1.8.4 compléter les tests officiels et les autres méthodes d'évaluation qui seront élaborés par l'école.

#### **1.9 Preuves suffisantes pour des crédits obtenues à l'extérieur de l'Ontario**

L'élève désirant obtenir le crédit pour un cours sans avoir à le suivre peut utiliser des certificats ou d'autres relevés indiquant les résultats obtenus en dehors d'une école de l'Ontario, ce qui constitue des preuves suffisantes pour être admissible au processus de revendication de crédits pour des cours connexes figurant dans le curriculum de l'Ontario.



Approuvée : 2006

Modifiée :

## ~~DIRECTIVES ADMINISTRATIVES (suite)~~

### ~~1. REVENDIGATION DE CRÉDITS (suite)~~

#### **1.10 Revendication supplémentaire**

L'élève pourra revendiquer une deuxième fois le crédit pour un cours, après un intervalle acceptable s'il peut démontrer à la direction de son école qu'il réussira vraisemblablement à obtenir le crédit, étant donné les études faites et l'expérience acquise entre temps. L'intervalle en question sera d'au moins un semestre.

#### **1.11 Abandon**

Un élève peut abandonner le processus de revendication de crédits s'il n'a pas entamé l'étape des évaluations (tests formels et autres méthodes d'évaluation). On inscrira une note d'échec (45 %) au Relevé de notes de l'élève qui entame l'étape des évaluations mais ne la complète pas.

#### **1.12 Processus d'appel à la décision**

Lorsqu'un élève adulte ou les parents d'un élève non adulte ne sont pas d'accord avec la décision de la direction d'école concernant la revendication de crédits, ils peuvent demander à la surintendance d'examiner la question.

#### **1.13 Responsabilités de la direction d'école**

L'administration et la supervision du processus de revendication de crédits relèvent de la direction d'école qui accorde les crédits aux élèves enregistrés dans son école.



Approuvée : 2006

Modifiée :

## ~~DIRECTIVES ADMINISTRATIVES (suite)~~

### ~~1. REVENDIGATION DE CRÉDITS (suite)~~

#### **1.14 Rapports de septembre et de mars**

Le Conseil indiquera au ministère de l'Éducation, dans son rapport de septembre des écoles, le nombre total de revendications de crédits menées à terme – c'est-à-dire toutes les revendications pour lesquelles des élèves ont obtenu une note finale en pourcentage, qu'ils aient réussi ou échoué. Pour les écoles à régime semestriel, ces renseignements seront aussi fournis dans le rapport de mars des écoles.

## **2. OCTROI D'ÉQUIVALENCES DE CRÉDITS**

### **2.1 Admissibilité**

L'élève qui passe d'une école privée non inspectée ou d'une école située à l'extérieur de l'Ontario à une école secondaire de l'Ontario est admissible à des équivalences de crédits. Les équivalences de crédits sont accordées uniquement à des fins de placement.

### **2.2 Responsabilités de la direction d'école**

La direction de l'école détermine le total des équivalences de crédits à accorder à l'élève pour son apprentissage antérieur ainsi que le nombre de crédits obligatoires et optionnels qu'il lui reste à obtenir.



Approuvée : 2006

Modifiée :

## ~~DIRECTIVES ADMINISTRATIVES (suite)~~

### ~~2. OCTROI D'ÉQUIVALENCES DE CRÉDITS (suite)~~

#### **2.3 Processus d'appel à la décision**

Lorsqu'un élève adulte ou les parents d'un élève non adulte ne sont pas d'accord avec la décision de la direction d'école concernant le placement de l'élève passant d'une école privée non inspectée ou d'une école située à l'extérieur de l'Ontario à l'école secondaire de l'Ontario, ils peuvent demander à la surintendance d'examiner la question.

### **3. RESPONSABILITÉS DU CONSEIL**

La personne désignée à la surintendance s'assure que soient publiés dans le prospectus de chaque école, entre autres :

- 3.1 un énoncé expliquant ce qu'est la revendication de crédits;
- 3.2 le Calendrier de revendication de crédits qui indique à quel moment les élèves peuvent revendiquer des crédits;
- 3.3 la liste des cours que peuvent revendiquer les élèves et celle des cours qui sont formellement exclus;
- 3.4 les grandes lignes du processus de revendication;
- 3.5 le nom ou la fonction des personnes responsables du dossier de la revendication de crédits dans l'école et au Conseil.



Approuvée : 2006

Modifiée :

## ~~DIRECTIVES ADMINISTRATIVES (suite)~~

### **4. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION D'ÉCOLE**

#### **4.1 Communication du processus et des exigences**

La direction d'école communique le processus et les exigences de la RDA au personnel de l'école, aux élèves et aux parents des élèves non adultes.

#### **4.2 Comité responsable de la mise en œuvre et du suivi du processus de la RDA**

La direction d'école met sur pied à l'école un comité responsable de la mise en œuvre et du suivi du processus de la RDA dont elle fait partie.

#### **4.3 Documentation pertinente**

La direction d'école s'assure que toute documentation pertinente au processus et aux exigences de la RDA soit disponible au bureau d'orientation de l'école.

#### **4.4 Évaluation des demandes de revendication de crédits**

La direction d'école évalue chaque demande de revendication, en consultation avec les parents de l'élève, l'élève et le personnel scolaire approprié pour déterminer s'il existe des preuves suffisantes assurant des possibilités raisonnables de succès.



Approuvée : 2006

Modifiée :

## ~~DIRECTIVES ADMINISTRATIVES (suite)~~

### ~~4. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION D'ÉCOLE (suite)~~

#### **4.5 Évaluation des demandes d'octroi d'équivalence de crédits**

La direction d'école veille à ce que l'élève ne possédant pas la documentation adéquate en raison de circonstances extraordinaires reçoive des conseils pour rassembler les preuves nécessaires à sa demande de revendication.

#### **4.6 Formulaires**

Les formulaires « *Demande de revendication du crédit pour un cours* », « *Relevé d'évaluation – Revendication du crédit pour un cours* », « *Reconnaissance des acquis : revendication de crédits – Relevé provisoire* » et « *Reconnaissance des acquis : revendication de crédits – Relevé cumulatif* » sont utilisés.

#### **4.7 Suivi de l'élève revendiquant un crédit**

- 4.7.1 Veiller à ce que la demande de revendication de crédits soit inscrite dans le plan annuel de cheminement de l'élève (PAC);
- 4.7.2 Assurer l'élaboration des tests officiels et d'autres méthodes d'évaluations par le biais du personnel chargé du processus de revendication de crédits de la RDA;
- 4.7.3 Assurer l'administration des tests (c'est-à-dire l'utilisation des tests officiels et d'autres méthodes d'évaluation) par le biais du personnel chargé du processus de revendication de crédits de la RDA;



Approuvée : 2006

Modifiée :

## ~~DIRECTIVES ADMINISTRATIVES (suite)~~

### ~~4. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION D'ÉCOLE (suite)~~

- 4.7.4 Assurer l'évaluation du rendement de l'élève et en faire rapport;
- 4.7.5 Veiller à ce que seuls des enseignantes et des enseignants accrédités auprès de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario soient chargés du processus de revendication de crédits de la RDA.

#### **4.8 Tenue des dossiers**

Les renseignements suivants doivent être inscrits dans le ou les relevés appropriés de la revendication de crédits : la note en pourcentage obtenue par l'élève, que celui-ci ait réussi ou échoué, ou un abandon si l'élève s'est retiré du processus de revendication de crédits.

- 4.8.1 *Reconnaissance des acquis : revendication de crédits – Relevé cumulatif* : tenir à jour et verser au dossier scolaire les résultats de l'élève (DSO) inscrit dans son école
- 4.8.2 *Reconnaissance des acquis : revendication de crédits – Relevé provisoire* : pour communiquer à l'école qui tient le DSO d'un élève les résultats de la revendication de crédits de cet élève.



Approuvée : 2006

Modifiée :

## ~~DIRECTIVES ADMINISTRATIVES (suite)~~

### ~~4. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION D'ÉCOLE (suite)~~

#### **4.9 Relevé de notes**

##### 4.9.1 Cours de 10<sup>e</sup> année

- la note en pourcentage uniquement en cas de réussite (si l'élève suit par la suite le cours, seule la note en pourcentage la plus élevée sera inscrite);
- rien si l'élève abandonne le processus de revendication de crédits;
- rien si l'élève obtient une note inférieure à la note de passage.

##### 4.9.2 Cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année

- les notes en pourcentage, que l'élève ait réussi ou échoué;
- rien si l'élève abandonne le processus de revendication de crédits.

## 5. RESPONSABILITÉS DE L'ÉLÈVE

### L'élève est responsable :

de s'informer sur le processus de revendication de crédits s'il ou elle croit avoir acquis les compétences nécessaires à la revendication d'un crédit ;

de demander le processus de revendication de crédits;



Approuvée : 2006

Modifiée :

d'obtenir, s'il ou elle est un(e) élève mineur(e), l'autorisation parentale avant de demander la revendication de crédits pour un cours ;

de soumettre toute la documentation (preuves suffisantes) à l'appui de sa demande de revendication de crédits ;

d'inscrire dans son plan annuel de cheminement la demande de revendication de crédits ;

de respecter l'échéancier prescrit dans le « Calendrier de revendication de crédits » et de se soumettre aux évaluations demandées.

L'élève pourra revendiquer une deuxième fois le crédit pour un cours, à la suite d'un échec, après un intervalle d'au moins un semestre s'il ou elle peut démontrer à la direction d'école qu'il ou elle réussira vraisemblablement à obtenir le crédit, étant donné les études faites et l'expérience acquise entre temps.

## **RÉFÉRENCES**

[Ministère de l'éducation. Note Politique/Programme no 129.](#)

[Les écoles de l'Ontario de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année – Politiques et programmes, 2011](#)

[Loi sur l'éducation.](#)



## Sommaire d'élèves à Temps Plein

### Effectifs des écoles élémentaires

Effectifs du : 10 JANVIER 2013

		MAT	JAR	01	02	03	04	05	06	07	08	Total
École publique Camille-Perron	342432	5.00	12.00	7.00	7.00	7.00	4.00	5.00	12.00	7.00	10.00	76.00
École publique de la Découverte	174882	32.00	32.00	17.00	20.00	26.00	26.00	11.00	21.00	21.00	12.00	218.00
École pub. de la Rivière-des-Français	138720									3.00	9.00	12.00
École publique Foyer-Jeunesse	568961	27.00	20.00	22.00	25.00	25.00	38.00	30.00	21.00			208.00
École publique Franco-Manitou	332100	4.00	4.00	2.00	3.00	3.00	5.00		4.00	2.00	2.00	29.00
École publique Franco-Nord	460338	9.00	13.00	5.00	9.00	7.00	12.00	10.00	8.00			73.00
École publique Hanmer	242853									23.00	21.00	44.00
École publique Hélène-Gravel	157325	35.00	29.00	38.00	30.00	25.00	20.00	21.00	28.00			226.00
École publique Jean-Éthier-Blais	408735	36.00	39.00	41.00	45.00	40.00	34.00	26.00	27.00			288.00
École publique Jeanne-Sauvé	282898	14.00	12.00	13.00	12.00	22.00	13.00	11.00	6.00			103.00
École publique l'Escalade	025977	3.00	3.00	1.00	1.00	3.00		2.00				13.00
École publique Macdonald-Cartier	327425									74.00	91.00	165.00
École publique Pavillon de l'Avenir	164909	17.00	17.00	20.00	11.00	21.00	15.00	6.00	11.00	10.00	8.00	136.00
École pub. Villa Française des Jeunes	164925									7.00	5.00	12.00
<b>Total</b>		<b>182.00</b>	<b>181.00</b>	<b>166.00</b>	<b>163.00</b>	<b>179.00</b>	<b>167.00</b>	<b>122.00</b>	<b>138.00</b>	<b>147.00</b>	<b>158.00</b>	<b>1,603.00</b>

IMPRIMÉ LE : 2013 JANV. 11 09:01



## Effectifs des écoles secondaires

Effectifs du : 10 JANVIER 2013

		09	10	11	12	<21 Total	> 21 Total	Total
École Cap sur l'Avenir	955622	2.00	6.00	16.00	47.00	71.00	11.00	82.00
École secondaire Château-Jeunesse	912573	3.00	9.00	8.00	11.00	31.00		31.00
École secondaire Cité-Supérieure	924792	5.00	2.50	4.00	2.00	13.50		13.50
École secondaire de la Rivière-des-Français	911100	15.00	17.00	11.00	14.00	57.00		57.00
École secondaire Hanmer	907448	10.00	16.00	21.00	35.00	82.00		82.00
École secondaire l'Orée des Bois	890817	11.00	8.00	9.00	9.00	37.00		37.00
École secondaire Macdonald-Cartier	907570	84.00	72.00	84.00	112.75	352.75		352.75
École secondaire Villa Française des Jeunes	965570	3.00	5.00	11.00	11.00	30.00		30.00
	<21 Total	133.00	135.50	164.00	241.75	674.25		
	>21 Total				11.00		11.00	
	Total	133.00	135.50	164.00	252.75			685.25

IMPRIMÉ LE : 2013 JANV. 11 09:0'



**Total - Effectifs**

		<b>Total</b>
École publique Camille-Perron	342432	76.00
École publique de la Découverte	174882	218.00
École pub. de la Rivière-des-Français	138720	12.00
École publique Foyer-Jeunesse	568961	208.00
École publique Franco-Manitou	332100	29.00
École publique Franco-Nord	460338	73.00
École publique Hanmer	242853	44.00
École publique Hélène-Gravel	157325	226.00
École publique Jean-Éthier-Blais	408735	288.00
École publique Jeanne-Sauvé	282898	103.00
École publique l'Escalade	025977	13.00
École publique Macdonald-Cartier	327425	165.00
École publique Pavillon de l'Avenir	164909	136.00
École pub. Villa Française des Jeunes	164925	12.00
École Cap sur l'Avenir	955622	82.00
École secondaire Château-Jeunesse	912573	31.00
École secondaire Cité-Supérieure	924792	13.50
École secondaire de la Rivière-des-Français	911100	57.00
École secondaire Hanmer	907448	82.00
École secondaire l'Orée des Bois	890817	37.00
École secondaire Macdonald-Cartier	907570	352.75
École secondaire Villa Française des Jeunes	965570	30.00
	<b>Total</b>	<b>2,288.25</b>



November 28, 2012

The Honourable Laurel Broten  
 Minister of Education  
 22<sup>nd</sup> Floor, Mowat Block  
 900 Bay Street  
 Toronto, Ontario  
 M7A 1L2

Dear Minister Broten:

RE: Regulation 274/12 Hiring Practices

At our Board meeting of November 14, 2012, The Upper Canada District School Board discussed the impact that Regulation 274/12 will have on its hiring practices, and passed the following motion:

That Committee of the Whole recommend the Upper Canada District School Board direct the Chair of the Board and the Director of Education send a joint letter to the Minister of Education, Laurel Broten, outlining UCDSB concerns regarding Ontario Regulation 274/12 - Hiring Practices, and requesting that she rescind Ontario Regulation 274/12 as quickly as possible.

Hiring of the most appropriate person for each position is a vital part of our work to prepare all students for a successful life. We will continue to keep the best interests of students in mind in all decisions that we make, and we will continue to work to maintain good working relationships with all of our employee groups.

We believe this Regulation to be an incredible intrusion into the affairs of school boards and request that you rescind Regulation 274/12 immediately. The Upper Canada District School Board abides by all relevant policies and law to ensure a transparent and fair hiring practice. Should there be problems within some school boards, the Ministry should instead use existing legislation to correct them.

Sincerely,

David K. Thomas  
 Director of Education

Greg Pietersma  
 Chair

cc: MPPs  
 School Board Chairs and Directors  
 OPSBA

Paul Wubben  
Director of Education  
and Secretary of the Board



**ST. CLAIR CATHOLIC  
DISTRICT SCHOOL BOARD**

*Lighting the Way – Rejoicing in Our Journey*

James W. McKenzie  
Associate Director,  
Corporate Services and Treasurer

December 4, 2012

The Honourable Laurel Broten  
Minister of Education  
Mowat Block, 18<sup>th</sup> Floor  
900 Bay Street  
Toronto, ON M7Z 1L2

Dear Madam Minister:

The St. Clair Catholic District School Board Special Education Advisory Committee (SEAC) places great emphasis and importance on its role as advocate for programs and services that will best serve the needs of all students, especially those with exceptionalities. We value our inclusive model, as we believe it places our children first, and supports the Mission of our Board, Catholic Faith, the Ministry objective of "Learning for All" and supports differentiated instruction.

As part of our mandate, the St. Clair Catholic District School Board SEAC requests that the Ministry of Education continues to recognize the importance of professional development in the area of Special Education for all teachers because of the increased complexity of exceptional needs students.

We also urge the Ministry of Education to put into action the necessary changes to ensure that a comprehensive Special Education preparatory course be a mandatory part of the preservice programs for all Teachers Colleges in Ontario. Knowledge of the IPRC process, IEP knowledge, exceptionality categories and the concept of accommodations and modifications is crucial for all beginning teachers.

The SEAC of the St. Clair Catholic District School Board believes strongly that the preservice orientation regarding special needs is vital to the success of students and recent Teacher College graduates, as these graduate teachers have ever increasing challenges in the classroom.

Your consideration is appreciated, and we look forward to your response.

Sincerely,

Carol Bryden  
Chair of the Board  
St. Clair Catholic District School Board

John Van Heck  
Special Education Advisory Committee Chair  
St. Clair Catholic District School Board

cc: Minister Glen Murray, MPP, Toronto Centre  
Rick Nicholls, MPP, Chatham-Kent-Essex  
Bob Bailey, MPP, Sarnia-Lambton  
Paul Wubben, Director of Education, St. Clair Catholic District School Board  
Board of Trustees, St. Clair Catholic District School Board  
Ontario Catholic School Trustees' Association  
Ontario Public School Boards' Association  
Ontario College of Teachers  
Chair, Minister's Advisory Council on Special Education  
Chairs of the Board, Ontario Catholic School Boards  
Chairs of the Board, Ontario Public School Boards  
Chairs of the Board, Ontario French Catholic School Boards  
Chairs of the Board, Ontario French Public School Boards  
St. Clair Ontario English Catholic Teachers Association  
Council of Ontario Directors of Education  
English Catholic Council of Directors of Education